

l'Etat en Languedoc-Roussillon

n° 19

■ page 1 - Emploi : une mobilisation collective pour l'emploi et l'apprentissage ■ page 2 - Emploi : il n'y a que des avantages à embaucher en alternance ! ■ Education : Académie de Montpellier - les nouveautés de la rentrée 2011 ■ page 3 - Viticulture : une belle vendange pour 2011 ■ Investissements d'avenir : lutte contre la précarité énergétique ■ page 4 - Europe : une année sous le signe de l'innovation ! ■ Patrimoine, Grenelle de l'environnement : pose de capteurs solaires en zone «monuments historiques» - un guide à l'usage des maires



Question à

Jean-François DELAGE
Préfet des Pyrénées-Orientales

Comment agissez-vous pour l'emploi dans votre département ?

C'est un travail collectif avec les sous-préfets, Pôle emploi, les services de l'Etat, la mission locale jeunes, la maison de l'emploi.

Nous menons de multiples actions partenariales :

- chantier de ramassage de bois pour les jeunes, avec la communauté de commune Capcir-Haut Conflent ;
- priorité donnée aux emplois locaux pour les chantiers de la THT et d'élargissement de l'autoroute;
- insertion par des associations de jeunes issus de quartiers ZUS: Restos du Coeur, Club FACE, la Croix-Rouge, les Francas...
- chantier d'insertion par la viticulture débouchant sur un CAP, avec les viticulteurs de Banyuls et la Chambre d'agriculture...

Chaque fois, ce sont de 4 à 30 personnes, notamment des jeunes, qui s'insèrent ou se réinsèrent dans l'emploi.

De plus, grâce à un démarchage organisé de Pôle emploi auprès des entreprises, le volume des offres a progressé de 2,5% en un an.

EMPLOI

Une mobilisation collective pour l'emploi et l'apprentissage

Sur un an, le chômage régional a augmenté de 6,3% contre 2,8 % au niveau national. Ces chiffres confèrent une obligation collective d'agir, pour l'Etat, Pôle emploi, les collectivités territoriales, et l'ensemble des acteurs de terrain.



15 500 apprentis en 2010,
22 500 d'ici 2015

C'est l'objectif sur lequel se sont accordés l'Etat et le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le 1er juin dernier.



Ce contrat d'objectifs et de moyens (COM), premier signé en France, est un modèle d'engagement réciproque : chaque partenaire contribuant à parité pour un montant total de 140 M€.

Afin d'aider les personnes à reprendre pied dans l'emploi, 22 200 contrats aidés sont disponibles en Languedoc-

Roussillon cette année, pour les entreprises et dans le secteur non marchand.

Les sous-préfets mobilisent tous les réseaux dans les 15 bassins d'emploi de la région pour faire reculer le chômage et développer l'emploi.

Accord-cadre de partenariat entre l'Etat, Pôle emploi, et l'Ordre des experts-comptables.

Cette convention, signée le 12 juillet dernier, permet d'assurer une meilleure diffusion de l'information aux entreprises. Elle crée un centre d'appel pour répondre aux questions des experts comptables.

Contact DIRECCTE
Didier Rey, 04 30 63 63 36
didier.rey@direccte.gouv.fr

En savoir plus :
<http://www.apprentissagelr.fr/>
<http://www.alternance.emploi.gouv.fr/>

ATTENTION ! CHANGEMENT DES HORAIRES A LA SNCF



A partir
du 11
décembre
les horaires
des trains
vont
changer

La forte augmentation du nombre de voyageurs, de nouvelles lignes à grande vitesse et un important programme de travaux conduisent RFF et SNCF à repenser l'organisation de la circulation ferroviaire.

Mise en place progressivement, elle se traduit par une réorganisation horaire de grande ampleur à partir du 11 décembre 2011.

Contact RFF

Valérie Durand, 04 99 52 21 84
valerie.durand@rff.fr

Contact SNCF

Céline Bochel, 04 99 74 12 07
celine.bochel@sncf.fr

En savoir plus :

<http://horaires2012-sncf.com/>
TER LR : 0800 88 60 91



ALIMENTATION

Un fruit pour la récré

L'opération nationale de distribution hebdomadaire et gratuite de fruits soutenue par l'Union Européenne a séduit plus de 175 établissements (écoles primaires, centres de loisirs, collèges et lycées) dans 70 communes de notre région : elle est reconduite pour l'année scolaire 2011-2012.

Un financement européen couvre 51% du coût des achats, pour amener les jeunes à des changements de comportements conciliant plaisir et santé.

Contact DRAAF

Nathalie Colin, 04 67 10 19 76
nathalie.colin01@agriculture.gouv.fr

EMPLOI

Il n'y a que des avantages à embaucher en alternance !

Pour les jeunes un contrat en alternance c'est une meilleure insertion professionnelle, une rémunération et des points retraite. Pour les entreprises, ce sont des jeunes formés aux besoins de l'entreprise.

De nombreuses aides sont ouvertes. Jusqu'au 31 décembre 2011, les entreprises bénéficient, pendant un an, d'une compensation des charges patronales pour toute embauche supplémentaire d'un jeune en alternance.

Depuis le 1er mars 2011, pour toute embauche en contrat de professionnalisation d'un demandeur d'emploi de 45 ans et plus, une aide supplémentaire de 2000 euros est versée.



Le portail alternance.emploi.gouv.fr devient le guichet unique de la formation en alternance, avec une calculatrice de simulation des rémunérations et des coûts pour l'employeur, la possibilité de remplir le contrat en ligne et une bourse aux offres de formation.

Contact DIRECCTE

Didier Rey, 04 30 63 63 36
didier.rey@direccte.gouv.fr

En savoir plus :

www.alternance.emploi.gouv.fr

www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr/actions/apprentissage/index_alternance.shtml



EDUCATION

Académie de Montpellier : les nouveautés de la rentrée

Sur le plan national comme sur le plan académique, l'année 2011-2012 mettra l'accent sur la personnalisation de l'enseignement, pour que chaque élève dispose des meilleures chances de réussir en fonction de ses besoins spécifiques.

- Au lycée général et technologique, la réforme, arrivée en classe de 1ère, met en place une orientation progressive et active, grâce à un accompagnement personnalisé (72h), des stages de remise à niveau ou des stages passerelles, et le renforcement de l'apprentissage des langues ou de l'éducation artistique.
- Le lycée professionnel a vu la première promotion du bac pro 3 ans. L'accompagnement personnalisé et la certification intermédiaire (via un CAP ou un BEP) sont en place. 17 000 lycéens de l'académie en bénéficient.
- Le programme ECLAIR (Ecoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite), donne à 2 lycées professionnels, 10 collèges et toutes les écoles de leurs secteurs davantage de moyens en matière de climat scolaire et de violence.

Ces établissements travaillent sur l'amélioration des acquis fondamentaux et sur la personnalisation des parcours d'apprentissage, en lien étroit avec les parents.

- L'internat d'excellence accueille désormais 285 élèves du CM2 à la 1ère et offre un accompagnement pédagogique renforcé pour leur permettre de définir leur projet personnel.
- L'ERS (Etablissement de Réinsertion Scolaire) du collège Trenze à Vialas (48) donne une deuxième chance à 14 élèves présentant de graves problèmes de comportement et en échec scolaire. Il propose un suivi spécifique en liaison avec l'ensemble des partenaires (gendarmerie, PJJ, ACSE...).



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

Contact RECTORAT

Bernard Goéminne, 04 67 91 46 59
bernard.goeminne@ac-montpellier.fr



LITTORAL

Ports de plaisance exemplaires

2 projets retenus en Languedoc-Roussillon lors de l'appel à projets national :

- Le Conseil général du Gard va assurer la mise en réseau des ports fluviaux et maritimes du canal du Rhône à Sète à la mer et réaménager les installations fluviales existantes pour optimiser les capacités d'accueil.

- La commune de Sérignan a pour objectifs de créer un port à sec et de réaménager le port actuel en augmentant la capacité d'accueil.

Contact DREAL

Michel Gautier, 04 34 46 64 11
michel.gautier@developpement-durable.gouv.fr

VITICULTURE

Une belle vendange pour 2011

La vendange 2011 devrait atteindre les 14,5 millions d'hectolitres, pour la région Languedoc-Roussillon.

Après une longue période de crise, qui durait depuis 2004, cette vendange devrait permettre de consolider la dynamique de la filière viticole pour conquérir de nouveaux marchés, en France et à l'export, en bénéficiant d'une conjoncture favorable, avec des stocks faibles.

Le préfet de région a rencontré, le 8 septembre 2011, les professionnels de ce secteur à l'occasion d'une tournée « vendange », pour évoquer sereinement les questions qui se posent pour l'avenir de la viticulture du Languedoc-Roussillon, notamment :



- les financements des investissements de modernisation (OCM viti-vinicole et PAC après 2013),
- l'organisation de la filière,
- la maîtrise du stress hydrique, pour garantir la qualité et la régularité des productions.

L'État et l'Europe soutiennent fortement la modernisation et la restructuration de cette filière, avec près de 120M€ d'aides mobilisées, en 2011, pour l'ensemble de la région.

Contact DRAAF

Pascal Augier, Directeur 04 67 10 19 04
pascal.augier@agriculture.gouv.fr

RECHERCHE

Un nouveau Délégué régional à la recherche et à la technologie

Depuis le 1er juin dernier, Jacques MORET, Professeur du Muséum national d'histoire naturelle, est le nouveau Délégué régional à la recherche et à la technologie. Représentant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en région, à l'interface entre le Préfet de région et le recteur, le DRRT est en charge de l'action déconcentrée de l'Etat pour la recherche et l'innovation, en interaction avec le monde socio-économique.

Il accompagne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour leurs projets dans le cadre des investissements d'avenir.



Contact DRRT

04 67 61 69 08
jacques.moret@recherche.gouv.fr

INVESTISSEMENT D'AVENIR



Lutte contre la précarité énergétique



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

Le plan national de lutte contre la précarité énergétique, lancé en janvier 2010, permet de rénover les logements des personnes dont la facture d'énergie représente plus de 10% de leurs ressources ou qui éprouvent des difficultés à se chauffer.

Action phare de ce plan, le programme « habiter mieux » vise à aider près de 300 000 propriétaires aux revenus modestes en France. L'objectif est de bien se chauffer et de diminuer les factures d'énergie.

Pour répondre à cet enjeu social et sanitaire, l'Etat a débloqué 500 M€ d'investissements d'avenir et 750 M€ de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Pour le Languedoc-Roussillon, un contrat local d'engagement (CLE) de lutte contre la précarité énergétique a été signé dans les cinq départements. Ils portent sur la rénovation de 1540 logements.

Contact DREAL

Annie Tehar, 04 34 46 66 98
annie.tehar@developpement-durable.gouv.fr

En savoir plus :

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/habiter-mieux-un-programme-pour-aider-300000-proprietaires-a-ameliorer-leur-logement.gouv.fr>
<http://www.anah.fr/habitermieux.html>

Retrouvez la lettre sur
www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr



L'EUROPE Une année sous le signe de l'innovation !



Le 20 octobre, le comité de suivi des programmes européens s'est réuni à Alès, pour présenter le bilan annuel des actions menées en Languedoc- Roussillon.



Depuis 4 ans, ce sont plus de 520 M€ qui ont déjà été versés pour venir soutenir plus de 35 000 projets ayant eux-même générés 1,5 Md € d'investissement.

Symbole d'innovation et d'excellence, l'Ecole des Mines d'Alès a accueilli cette année le comité de suivi.

Parmi les projets soutenus par les fonds européens, le projet innovant porté par la société héraultaise ALCI a bénéficié d'un soutien de 200 000 €. Cette entreprise, propose aux industriels des automates permettant d'obtenir des tranches de viande homogènes en poids et en taille à partir de muscles bovins hétérogènes.

L'Europe a aussi financé la maison de santé dans la commune rurale de Tuchan dans le département de l'Aude. Porté par la communauté de commune des Hautes Corbières, ce projet offre une médecine de proximité et lutte contre la désertification médicale. Il a reçu une subvention de 50 000 €.

Contact SGAR
Samuel PUJOL, 04 67 61 69 58
samuel.pujol@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

Site de l'Europe en LR : www.languedoc-roussillon.eu



PATRIMOINE, GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT Pose de capteurs solaires en zone « monuments historiques » : un guide à l'usage des maires

La pose de panneaux photovoltaïques aux abords des monuments historiques obéit à des règles précises. Le service territorial de l'architecture et du patrimoine de l'Aude a réalisé un guide pratique à destination de élus.

Entretien avec
Jean-Marc Huertas,
architecte
des Bâtiments
de France
de l'Aude



Pourquoi ce guide ?

Les enjeux patrimoniaux sont considérables dans l'Aude, que ce soit dans les espaces protégés ou ailleurs. Dans toutes les villes et tous les villages s'exprime une demande de plus en plus forte, de la part des collectivités, pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Ceux-ci sont légitimement perçus comme très vertueux au plan environnemental, pour autant leur installation doit préserver le patrimoine historique qui a une valeur sensible et économique.

En savoir plus :

<http://www.aude.gouv.fr/photovoltaïque-r149.html>

D'où la nécessité de concilier ces deux approches ?

En effet. Ce guide explique comment installer des panneaux photovoltaïques en respectant l'architecture. Les élus y trouveront des réponses claires, concrètes et illustrées. Il faut être cohérent : l'extrême valeur et la grande fragilité du bâti ne permettent pas d'installer des panneaux dans les noyaux anciens. Dans la plupart des cas, lorsque l'on s'éloigne des centres historiques, on peut trouver des solutions d'implantation: ce guide propose des pistes pour cela.

Contact : préfecture de région Languedoc-Roussillon
34 Place des Martyrs de la Résistance -
34000 Montpellier - Tél. : 04 67 61 61 61

Directeur de publication : Jean-Christophe BOURSIN,
Secrétaire général pour les affaires régionales
Rédactrice en chef : Sandrine BONNAMICH
Directrice de la communication

Crédits photos :
Préfecture 66 - Jean-Philippe Somme - RFF - SGAR -
PRES UMSF - Ville de Sérignan Service Com -
CDT 11 - ALCI - STAP 11

Nous écrire, vous abonner :
communication@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON